

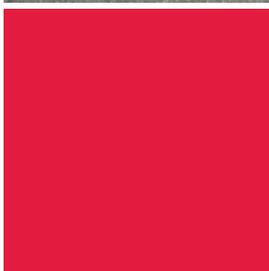


Jésuites

de la Province de France

La rentrée scolaire 2014 et la politique éducative des 14 établissements jésuites

DOSSIER DE PRESSE



Province de France de la Compagnie de Jésus
42 bis rue de Grenelle - 75 007 Paris
Tél. : 01 81 51 40 10
www.jesuites.com

La rentrée scolaire 2014 et la politique éducative des 14 établissements jésuites Conférence de presse du 11 septembre 2014



THIERRY LAMBOLEY, s.j.

Délégué du Provincial de France
pour les établissements scolaires
de la Compagnie de Jésus



BRUNO TESSIER, LAÏC

Responsable de la tutelle
des établissements scolaires

En présence de



JEAN-YVES GRENET, s.j.

Provincial de France
de la Compagnie
de Jésus



ARNAUD DE ROLLAND, s.j.

Socius (adjoint du Provincial)

Contact presse : **SEITOSEI**

jesuitesdefrance-presse@seitosei.com

Olivier COPPERMANN • + 33 1 78 94 86 71 • + 33 6 07 25 04 48

Laurence ROUX • + 33 6 08 51 19 47

SOMMAIRE

▶ Rétablir une plus grande mixité sociale et scolaire : une des priorités des établissements jésuites en France	4
▶ Le décrochage scolaire : un défi à relever !	6
▶ Aux plus défavorisés comme aux plus avancés, donner plus à ceux qui en veulent plus : le Magis pour tous	9
▶ Une pastorale dynamisée, au cœur du projet pédagogique jésuite	10
▶ La tutelle des établissements jésuites : pour un projet éducatif commun, cohérent et innovant	10
▶ Chiffres clés – Organigramme – Photothèque	13
▶ Rappels historiques	16

L'éducation est, depuis l'époque de saint Ignace, la colonne vertébrale de la Compagnie de Jésus.



Jésuites

de la Province de France

À propos des Jésuites

La Compagnie de Jésus est un ordre religieux catholique fondé par saint Ignace de Loyola en 1540, qui réunit près de 17 000 Jésuites dans le monde, dont 4 650 en Europe et 410 au sein de la Province de France (France, Grèce et Ile Maurice).

Vivant en communautés, ils remplissent des missions très variées (éducative, sociale, pastorale...) en s'efforçant d'intégrer réflexion, prière et actions. Leur formation d'une quinzaine d'années vise à faire d'eux, à la suite du Christ, des hommes de rencontre et de réconciliation.

Acteurs d'une Église en marche, ils souhaitent contribuer avec d'autres à un monde plus humain et plus divin.

Les fondamentaux de la pratique jésuite

L'expérience des **Exercices spirituels d'Ignace de Loyola** comme lieu de la rencontre avec Dieu et de la fécondité de sa Parole, expérience qu'ils sont heureux de faire partager.

Le discernement spirituel : une attention aux mouvements intérieurs qui aide à déceler l'appel libérant de Dieu et à prendre une juste décision.

La relecture : une reprise, dans la durée, non seulement sur ce que l'on a fait mais sur ce que cela nous a fait.

Le Magis (davantage) : désir d'engager sa liberté concrètement, de faire un pas de plus en vue d'une plus vie plus libre et plus fructueuse.

Un regard positif : a priori de bienveillance sur les hommes et le monde qui sont sauvés par Dieu. Avant de juger ou de condamner, écouter jusqu'au bout.

Par-delà les frontières : pouvoir être à la fois auprès des déclassés du système scolaire et auprès des meilleurs élèves, s'engager dans la liturgie comme dans des questions de bioéthique, considérer le monde non plus comme composé d'entités séparées mais interdépendantes entre elles. Prière et action dans le monde ne s'opposent plus.

Engagements principaux

Enseignement

Un réseau de [14 établissements scolaires](#) (Ignace de Loyola – Education), un autre réseau de 9 institutions éducatives pour soutenir les jeunes en difficultés ([Loyola Formation](#)), une faculté de théologie et de philosophie ([Centre Sèvres](#) à Paris), [3 centres Laennec](#) pour étudiants en médecine (Paris, Lyon, Marseille), un partenariat avec [l'Icam](#).

Jeunesse

[Réseau Jeunesse Ignatien](#) (propositions pour 17-35 ans), aumôneries d'étudiants, lien privilégié au [MEJ \(Mouvement Eucharistique des Jeunes\)](#), implication dans le scoutisme (fondé en France par un Jésuite), lien privilégié à la [Communauté Vie Chrétienne \(CVX\)](#). Participation, avec d'autres acteurs de la famille ignatienne, à des propositions spirituelles.

Spiritualité

Cinq centres spirituels pour suivre des sessions et faire une retraite : [Manrèse](#) (92), [le Châtelard](#) (69), [Penboc'h](#) (56), [La Baume](#) (13), [Les Côteaux-Pais](#) (Sud-Ouest).

Social

[Le Centre de Recherche et d'Action sociale](#) (CERAS, La Plaine-St-Denis), [Jésuites Réfugiés Service](#) (JRS, ONG internationale pour répondre aux besoins spirituels et matériels des réfugiés), aumôniers et visiteurs de prison.

Publications

Des revues (ex : [Études](#), [Projets](#), [Christus](#), [Vers Dimanche](#), [Archives de philosophie](#), [Recherches de Science Religieuse](#), 'Laennec'), des livres... [Une maison d'édition avec les Jésuites de Belgique francophone](#).

International

De nombreux Jésuites de la Province sont régulièrement envoyés en mission hors de leur territoire, et ce sur tous les continents. [Le service jésuite du volontariat international \(Inigo\)](#) envoie des étudiants et jeunes professionnels pour des stages humanitaires de 4 mois à deux ans avec le soutien d'un accompagnement.

➔ Rétablir une plus grande mixité sociale et scolaire : une des priorités des établissements jésuites en France

« Au fil de l'histoire, l'action éducative des Jésuites a gagné un prestige considérable partout dans le monde. Actuellement, la Compagnie de Jésus constitue une référence de qualité en termes d'éducation. Élitisme social ou accès à l'excellence pédagogique réservés aux enfants issus des classes sociales les plus aisées, de fréquentes critiques accompagnaient ce prestige.

L'Histoire fournit un critère explicatif : à la suite de de la restauration de la Compagnie en 1814, la majeure partie des établissements scolaires a dû recourir aux subventions des familles des élèves pour couvrir les frais de scolarité, avec pour conséquence de ne voir que les familles privilégiées accéder à cette éducation. Mais cette pratique ne correspondait pas à la tradition de la première Compagnie qui s'était efforcée que tous les enfants puissent fréquenter les établissements indépendamment de leurs moyens. » Patxi Álvarez S.J. (Secrétariat pour la Justice sociale et l'Ecologie de la Compagnie de Jésus).

Depuis une dizaine d'années, la Compagnie de Jésus s'est donné comme priorité l'accueil de tous les élèves qui le souhaitent, quels que soient leurs moyens financiers.

Aujourd'hui, dans l'ensemble des établissements scolaires jésuites du monde, le nombre d'élèves d'origine modeste est bien supérieur à celui des élèves aisés.



**Le réseau Ignace de Loyola-Education :
14 établissements scolaires**

En France, les Jésuites animent 14 établissements scolaires regroupés au sein du réseau Ignace de Loyola - Éducation et ouverts à toutes les familles.

Le réseau propose une grande variété de formations de la maternelle aux classes préparatoires, des lycées professionnels aux baccalauréats d'enseignements général et technologique sans oublier l'internat (qui offre à de nombreux collégiens et lycéens un parcours adapté à la situation de chacun) et l'école de production (AFEP) située à Saint-Étienne qui propose un parcours particulier aux jeunes « en panne » avec les dispositifs scolaires habituels.

Cependant, les établissements d'enseignement général ont encore un public situé dans les catégories sociales élevées malgré tous les efforts, notamment de péréquation financière pour les frais de scolarité.

Aujourd'hui, la Compagnie de Jésus de la Province de France veut aller encore plus loin pour relever le défi d'une plus grande mixité sociale et scolaire, tout en renforçant ses fondamentaux, pédagogiques, financiers et pastoraux.

■ QUELQUES EXEMPLES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le projet « MEDECIN, POURQUOI PAS MOI ? »

Ce projet consiste à fédérer trois établissements marseillais (Tour Sainte, Notre-Dame de la Viste et Provence) pour accompagner des lycéens qui souhaiteraient mener des études de médecine mais qui risquent d'en être découragés par leur milieu social peu porteur (moyens financiers insuffisants, méconnaissance du monde médical, (auto)censure du quartier, etc.).

Provence, établissement scolaire jésuite, a donc proposé à deux autres établissements diocésains situés dans des quartiers difficiles de choisir parmi leurs élèves de Première, ceux et celles qui pourraient être intéressés pour venir travailler avec ses propres élèves (également recrutés selon des conditions de ressource) au Centre Laennec Marseille, centre de préparation au concours de PACES animé par les Jésuites.

Piloté par des enseignants des 3 établissements ainsi que par le Directeur de Laennec Marseille, le Père Pierre Clermidy s.j., ce projet met en place de courts stages (travail sur les représentations du corps médical, méthodologie sur la mémoire et l'acquisition des connaissances) durant les vacances scolaires de Première et de Terminale.

Une première session de travail s'est tenue lors des vacances de février 2014 avec la participation de 28 élèves dont 12 de Provence. Le travail en atelier avec une pédagogie très active a permis aux élèves des trois établissements de travailler ensemble et de constater qu'ils étaient capables de réussir quel que soit leur milieu d'origine.

Les élèves de Première, passés en Terminale, se retrouveront à la Toussaint pour de nouveaux stages. Ce modèle s'inspire de ce qui a été mis en place par l'ESSEC « Une Prépa, pourquoi pas moi ». Ce projet illustre bien ce que la pédagogie ignatienne peut apporter, à partir de son savoir-faire, modestement, progressivement, au rythme de ceux qui veulent bien s'engager et selon les spécificités marseillaises.

Le partenariat avec le collège de Saint-Mauront

Après accord des tutelles diocésaine et jésuite, l'École de Provence commence à développer un partenariat avec le collège Saint-Mauront. Cet établissement, emblématique du travail mené par l'enseignement catholique marseillais auprès des quartiers Nord, inaugure à cette rentrée de nouveaux locaux, non loin de la cité Felix Piat, une cité réputée « dure ».

C'est l'occasion d'inventer de nouveaux liens avec les adultes et les enfants qui y sont scolarisés. Les acteurs de chaque niveau des deux établissements (chefs d'établissement, enseignants selon la matière, animateurs de suivi pédagogique, animateurs en pastorale) ont commencé à se rencontrer en juin 2014 pour lancer les projets de cette nouvelle année scolaire qui déboucheront sur des opérations où se mélangeront des élèves des deux établissements.

Plus de vêtements de marque à L'École de Provence

La direction de l'École de Provence à Marseille bannit avec détermination, dès cette rentrée scolaire, les vêtements de marque au collège.

P. Sevez. « *Nous voulons les faire réfléchir et leur permettre d'inventer une façon de se vêtir sans se définir par rapport à la valeur de ce qu'ils portent.* »

➔ Le décrochage scolaire : un défi à relever !

Depuis 2008, forts de cette volonté, les établissements se mobilisent très concrètement pour **lutter contre le décrochage scolaire afin que les jeunes défavorisés retrouvent le chemin de la connaissance et de la formation.**

■ L'expérience du collège Saint-Louis de la Guillotière à Lyon

<http://collegesaintlouis.org/>



Pas de sélection à l'entrée, moins de redoublement et de bons résultats en fin de 3^e : Depuis plusieurs décennies, ce collège du Centre Saint-Marc pratique une pédagogie innovante basée à la fois sur un travail d'équipe et transdisciplinaire des enseignants et sur une démarche de responsabilisation des élèves, en leur donnant par exemple la possibilité de choisir leurs enseignants.



Depuis 5 ans dans ce collège, il n'y a plus de notes chiffrées en 6^e et 5^e mais une évaluation par compétence, innovation dans le système éducatif français.

Ce collège de 600 élèves a reçu le label de Collège Innovant en avril 2014. Label national, il est décerné par le ministère de l'Éducation Nationale.

■ Le « MICRO-LYCÉE » de Tivoli à Bordeaux

<http://www.tivoli-33.com/Micro-Lycee>

Cette structure est destinée aux jeunes qui ont quitté le système scolaire mais sont motivés pour reprendre des études.

Le lycée Saint-Joseph de Tivoli ouvre un dispositif micro-lycée à la rentrée 2014.

Il propose de préparer un baccalauréat général (L ou ES) ou technologique (STMG) en 2 ans (durée modulable en fonction des profils de jeunes).

Il s'adresse aux jeunes « décrocheurs » âgés de 16 à 25 ans, ayant obtenu le passage en 1^{re} et ayant interrompu leur scolarité depuis au moins 6 mois.

À la rentrée 2014-2015, pour son ouverture, cette section accueillera une dizaine d'élèves.

L'équipe pédagogique et éducative se compose d'enseignants et de personnels éducatifs volontaires qui travaillent en étroite collaboration avec une équipe de chercheurs en neurosciences, dans le cadre d'un processus de « recherche-action ».

À l'écoute de chacun, les parcours et les modes d'accompagnement sont adaptés à chaque élève, en fonction des échéances et des besoins.

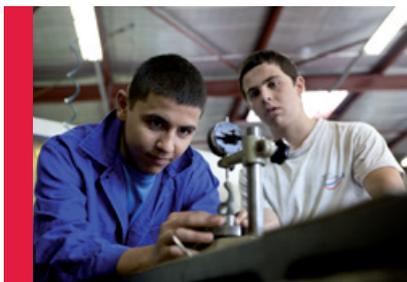
Le micro-lycée alterné

- Des cours en petits groupes ;
- des temps collectifs : conseil hebdomadaire, études, ateliers, remise à jour ;
- des temps individualisés : accompagnement, relecture, coaching, évaluation des objectifs, organisation de plannings ;
- chaque jeune bénéficie de l'accompagnement d'un coach qui lui sert de référent ;
- une salle commune, espace partagé, structure la vie quotidienne et favorise les échanges.



En lien étroit avec le micro-Lycée, l' Association pour la Formation et l'Éducation Permanente à Tivoli (AFEPT) a le projet d'ouvrir une filière École de la deuxième chance (E2C) pour les jeunes également en rupture scolaire et désireux de passer rapidement un diplôme dans la perspective de trouver un emploi.

L'école de production AFEP adossée au lycée professionnel Le Marais Sainte-Thérèse de Saint-Étienne <http://www.afep.org/>



Depuis 1991, l'AFEP propose un enseignement en rupture totale avec les filières traditionnelles de l'enseignement, dans la perspective d'une vie professionnelle réussie.

Le projet éducatif s'appuie sur 10 points forts, en particulier : être accueilli avec bienveillance, découvrir et développer ses talents, travailler en petits groupes, participer réellement à une production, intégrer le monde du travail.

Les élèves y sont admis après un mini-stage destiné à confirmer leur motivation.

Les cours d'enseignement général sont dispensés par des bénévoles – souvent des professeurs retraités de l'enseignement public et privé – et les élèves préparent un CAP (plus de 80 % de réussite en juin 2014) qui leur permettra à la fois de trouver un emploi et, pour un certain nombre d'entre eux, de poursuivre un cursus scolaire (Bac Pro voire BTS).

Afin d'accueillir davantage de filles, l'école étudie actuellement la possibilité d'ouverture d'une nouvelle filière (probablement dans le domaine des textiles haute performance/sécurité).

L'AFep est membre du réseau [Loyola Formation](#), réseau jésuite de 9 institutions éducatives, pour soutenir les jeunes en difficulté.

Les résultats de cette pédagogie parlent d'eux-mêmes :

L'AFep est membre de la Fédération Nationale des Ecoles de Production qui regroupe une vingtaine d'écoles de ce type et permet la mutualisation de leur pratique. Dans cette fédération, on constate : 93 % de réussite aux diplômes académiques du CAP et Bac Pro. De nombreuses médailles de Meilleurs Apprentis de France. 45 % poursuivent des études.

Insertion professionnelle : quasi 100 % dès la sortie de l'école, mais les Écoles de Production ne bénéficient pas d'une reconnaissance de l'Éducation Nationale qui leur permettraient d'obtenir des aides financières nécessaires à leur fonctionnement.

■ Mixité et justice sociale

Les Projets d'Action Sociale

« Un établissement scolaire jésuite éveille à la justice en offrant aux élèves, avec l'aide irremplaçable des adultes, la possibilité de vivre des expériences de service adaptées à leur âge, et notamment auprès des plus fragiles, les entraînant à avoir un regard bienveillant avant d'être critique, sur le monde et les êtres. Ce souci de la justice ne va pas sans une solidarité vécue au sein même de l'établissement et entre les établissements du réseau ». (3^e caractéristique d'un établissement scolaire jésuite).

Le projet d'action sociale (PAS) a pour objectif de sensibiliser les élèves à la justice sociale.

« Ce que vous avez fait aux plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait. » Il s'agit d'apprendre à mettre en pratique cette phrase de l'Évangile.

Dans tous les lycées du réseau, un Projet d'Action Sociale est organisé pour une tranche d'élèves (2nde ou 1^{re} voire Terminale).

Il s'agit de donner la possibilité aux élèves de vivre une expérience sociale significative. Il n'y a pas de modèle mais de multiples possibilités et organisations selon l'expérience de l'établissement et ses liens avec son environnement social. Ce projet s'appuie sur les associations actives proches de l'établissement (Secours Catholique, Restos du Cœur, CAT...). Professeurs et parents y jouent un rôle important dans l'accompagnement et la relecture.

→ Voir la vidéo

<http://www.>

[lejourduseigneur.com/](http://www.lejourduseigneur.com/)

[Web-TV/Chroniques/](#)

[Ainsi-Sont-Ils/Jeunesse/](#)

[Le-PAS-a-Franklin](#)



L'accès aux classes préparatoires aux grandes écoles

À Sainte-Geneviève (Ginette) à Versailles « les Cordées de la réussite » et « l'Internat de l'excellence » ont permis à des jeunes dont les niveaux scolaires ne leur permettaient classiquement pas l'accès aux classes préparatoires, d'une part d'intégrer Ginette, dans une classe adaptée à leur niveau et d'autre part, de bénéficier d'un système de bourse très développé en rapport avec les revenus de leurs parents.

■ Scolariser les enfants en grande précarité :

deux antennes scolaires mobiles de l'École du Sacré-Cœur de Lyon (Rhône)

Pour permettre aux enfants des bidonvilles et des squats d'entamer une scolarité rendue très difficile par les conditions de vie et les expulsions, deux professeurs d'école du Sacré-Cœur font classe au milieu des baraquements dans leur camion école. Ils enseignent essentiellement le français aux enfants Roms récemment arrivés sur le territoire du Grand Lyon, les préparant à intégrer au plus vite les établissements.

L'existence de ces camions est un plus parce qu'il répond à la mission de l'école républicaine dans le cadre du caractère propre que permet le contrat d'association.



Il l'est aussi, parce qu'il représente, dans la société d'aujourd'hui, une réponse concrète à l'appel du pape François et de l'enseignement catholique invitant toutes les forces vives à prendre en compte dans leurs projets les « plus pauvres ».

Il s'inscrit également dans le chantier que tous les établissements d'Ignace-Education sont invités à rejoindre. Les enseignants sont attentifs à mettre le plus souvent possible de l'information sur leur blog <http://laclasseniglo.over-blog.com> consultable par tous.



Ce projet se déroule tout au long de l'année et s'adresse également :

- aux enfants roms en grande précarité,
- aux enfants des demandeurs d'asile,
- aux enfants des grands voyageurs et
- aux familles itinérantes isolées.

➔ **Aux plus défavorisés comme aux plus avancés, donner plus à ceux qui en veulent plus : le Magis pour tous**

Le Magis pour tous : bienveillance, exigence, écoute, discernement, sens des responsabilités, communiquer avec les autres, réussir ensemble.

Tous les élèves des établissements scolaires bénéficient des caractéristiques de l'enseignement jésuite : accompagnement personnel des élèves et de la communauté éducative.

Chacun est conduit à toujours faire un pas de plus pour développer le meilleur de lui-même, « le Magis », dans le respect de la liberté de conscience avec pour mission de développer les dimensions de la personnalité intellectuelle, humaine et spirituelle du jeune.

Les équipes pédagogiques prennent l'élève là où il en est et l'amènent à prendre confiance en lui par un accompagnement individualisé qui repose sur la bienveillance combinée **avec l'exigence, l'écoute et l'éducation au discernement.**

L'objectif de cette démarche est de permettre à chaque élève de développer ses capacités, son **sens des responsabilités et ses talents propres**, de s'ouvrir au monde et de communiquer avec les autres, de trouver des repères qui lui permettront une meilleure insertion dans le monde professionnel, allié à une juste expression de sa personnalité, et de s'épanouir par un travail commun avec les autres étudiants dans **le but de réussir ensemble** et non pas au détriment de ses pairs.

→ Une pastorale dynamisée, au cœur du projet pédagogique jésuite

Favoriser une vie intérieure : initiation à la prière, retraite de fin d'année ou dans la vie, travail entre enseignants sur les pratiques pédagogiques, célébrations, formations du Centre d'Etude Pédagogique Ignatien...

Une pastorale cohérente tout au long de la scolarité et au centre de l'établissement : irriguant l'ensemble des pratiques éducatives et pédagogiques, elle intègre catéchèse, aumônerie, programme d'action sociale (PAS), formation humaine... Elle concerne l'ensemble de la communauté éducative. L'animation de la pastorale suppose l'engagement d'enseignants, de parents, de membres du personnel, d'élèves et d'anciens élèves.

Avec une ligne budgétaire qui lui est désormais propre, sous la responsabilité du chef d'établissement qui a reçu mission pour cela, c'est l'adjoint du chef d'établissement, formé à la spiritualité ignatienne, qui est en charge de l'animation pastorale.

Un Projet d'Animation Pastorale (PAP) a été écrit avec plus de 100 personnes, véritable écriture collective pour doter le réseau des établissements jésuites d'une pastorale inventive, généreuse et évangélique.



L'association « Ignace de Loyola Education »

anime le réseau des acteurs de la Pastorale.

→ La tutelle des établissements jésuites : pour un projet éducatif commun, cohérent et innovant

La tutelle de la Compagnie de Jésus sur ses établissements scolaires est exercée par le Provincial, le Père Jean-Yves Grenet, accompagné d'un délégué aux établissements scolaires, le Père Thierry Lamboley. L'exercice de l'autorité de tutelle est confié à Bruno Tessier qui est le responsable national de l'équipe de tutelle.

Les établissements se répartissent sur trois régions de France (Nord, Centre et Sud). La nomination des chefs d'établissement s'effectue en application d'un texte-cadre, propre au réseau et conforme au statut de l'enseignement catholique.

Lorsque le conseil de tutelle national s'est réuni et a rencontré les candidats sélectionnés, c'est la tutelle qui nomme le candidat retenu, une fois obtenu l'accord de l'évêque du lieu où se situe l'établissement.

Chaque établissement scolaire est doté d'une association propriétaire et d'une association dite responsable qui a des responsabilités plus étendues qu'un simple OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique). En effet, l'association responsable se voit confier la responsabilité financière, mais aussi éducative, pastorale et pédagogique de l'établissement. Des bénévoles mais aussi des enseignants et des salariés de l'établissement siègent à titre personnel dans cette association. Une personne, souvent un jésuite, représente la tutelle au sein de l'association et est membre de droit de son conseil d'administration. Ce dispositif original date des années 1970 et vise à mettre en œuvre une véritable collaboration Jésuites-laïcs et à responsabiliser au maximum les membres de la communauté éducative.

■ Missions de la tutelle jésuite

• Vers les chefs d'établissement

Il s'agit de les former en ayant recours au Centre d'Etudes Pédagogiques Ignatien – centre de formation reconnu et agréé - dans les domaines qui sont propres à la tutelle congréganiste. Cette formation leur donne les orientations générales, leur apporte un soutien, et évalue leur manière de remplir leur fonction dans les différents domaines : éducatif, pastoral, pédagogique, gestion et immobilier.

Il s'agit également de préparer l'avenir en détectant des personnels aptes à prendre des responsabilités, puis leur dispenser les formations nécessaires à l'exercice de ces responsabilités.

• Vers les bénévoles

(Membres des associations locales et des conseils d'administration, des associations propriétaires et des représentants de la tutelle dans les conseils d'administration).

La tutelle est présente pour les soutenir, les entendre et les aider à accomplir leur mandat. L'Assemblée Générale annuelle réunit chaque année les présidents des associations et les représentants de la tutelle pendant 3 jours avec les chefs d'établissement.

• Vers les communautés éducatives

Il s'agit d'entretenir, en lien avec le chef d'établissement, leur dynamisme par des formations spécifiques selon la tradition jésuite.

Le mot dynamisme peut renvoyer ici au climat relationnel, au partage des responsabilités, aux capacités d'innovations pédagogiques, éducatives, pastorales...

Chaque établissement est visité au moins une fois tous les trois ans par une petite équipe de membres du réseau.

À l'issue d'une visite de 48 heures, un rapport écrit est rédigé, puis transmis aux chefs d'établissement (1^{er} et 2^e degré) et au président du CA puis, ensuite, communiqué oralement à la communauté éducative lors d'une Assemblée Générale.

• Vers le réseau d'établissements

Il revient à la tutelle de constituer un réseau de communautés éducatives selon l'inspiration fondatrice, concrétisée dans des pratiques pédagogiques et éducatives.

Son rôle est de permettre que les établissements aient un projet éducatif commun, cohérent et précis et qu'ils participent à une même mission, selon un même charisme, en tenant compte de la diversité des contextes.

Pour le faire vivre et le partager, une rencontre des communautés éducatives est organisée tous les trois ans (Loyola XXI).

La dernière a rassemblé à Lourdes plus de 3 000 élèves, professeurs, éducateurs, parents, bénévoles et Jésuites.

La prochaine aura lieu en octobre 2015 à Lourdes.

- **Vers les directions diocésaines**

Elle entretient des liens avec l'ensemble des acteurs éducatifs de chaque diocèse et participe aux instances statutaires (en particulier les conférences des tutelles).

- **Vers les autres tutelles congréganistes**

Elle crée et entretient des réseaux locaux, régionaux et nationaux au sein de l'URCEC (Union des Réseaux Congréganistes de l'Enseignement Catholique).

- **Vers le réseau européen des établissements scolaires jésuites : JECSE**

Associer pleinement les établissements français dans la dynamique européenne des établissements scolaires jésuites regroupés au sein du JECSE, qui rassemble 18 pays auxquels il faut ajouter le Liban et l'Égypte. Le JECSE (<http://www.jecse.org>) est actuellement dirigé par une française (Marie-Thérèse Michel). Une rencontre des chefs d'établissements est organisée tous les trois ans, alternativement entre le 1^{er} et le 2nd degré, sur une même thématique. La précédente a eu lieu à Madrid en 2011, la prochaine se déroulera du 7 au 9 octobre à Strasbourg sur le thème : «*Restaurer la confiance, l'éducation jésuite au service de l'idéal européen*».

■ **Une priorité : accompagner tous les acteurs des établissements sur le plan spirituel et professionnel**

Le Centre d'Etudes Pédagogiques Ignatien (CEP-I) propose aux 14 établissements jésuites des formations à la pédagogie ignatienne pour que l'ensemble des établissements jésuites partage le même projet éducatif.

Elles s'adressent aux professeurs, aux chefs d'établissements, aux adjoints de direction, aux adjoints et animateurs en pastorale et aux responsables d'internat et surveillants, aux personnels administratifs ainsi qu'aux personnes relais (élèves, délégués, responsables d'orientation).

Le CEP-I anime et favorise l'échange d'expériences entre les établissements, recense leurs besoins et organise des rassemblements régionaux ou nationaux, forme à la démarche qualité qui doit accompagner tout acte éducatif et pédagogique. Il analyse les pratiques et propose une découverte et un approfondissement des « sources ignatiennes ». Il collecte les innovations du monde de l'enseignement catholique et de l'éducation nationale.

À noter que le CEP-I est également au service de 6 congrégations ignatiennes (Compagnie Marie Notre-Dame, Institut des sœurs de Saint-Joseph, les Ancelles du Sacré-Cœur de Jésus, Fidèles Compagnes de Jésus, les Sœurs de Jésus Serviteur et les Sœurs de Sainte-Clotilde).

La première mission est de transmettre et de faire vivre la pédagogie ignatienne en lien avec les différents charismes des fondateurs de chaque réseau ignatien.

Pour ce faire, il s'appuie sur 4 pôles : **formation, accompagnement, animation, recherche**. Une nouvelle étape s'ouvre pour le CEP-Ignatien qui devra relever le défi qu'est aujourd'hui la formation au charisme dans un contexte très sécularisé.

➔ Chiffres clés – Organigramme – Photothèque

Rentrée scolaire 2013 -2014 :

21 168 élèves - Environ 1 000 enseignants

	ÉCOLE	COLLÈGE	LEG	LT	LP	CFA	CPGE	BTS	IFMK	AUTRES	TOTAUX
TOTAUX	4015	7601	6071	411	896	113	1 181	468	176	146	21 168
			LEG +LT = 6 482								
2013-2014	4 105	7 601	6 482		896	113	1 181	468	176	146	21 168
Rappel 2012-2013	3 938	7 664	6 042		888	154	1 157	504	162	101	20 610
Rappel 2011-2012	4 088	7 632	7 298		872	190	1 131	513	140	122	21 986
Rappel 2010-2011	3 983	7 450	6 769		880	30	1 020	786	140		21 058
Rappel 2009-2010	4 008	7 372	6 594		874	30	990	743	140	24	20 775
Rappel 2008-2009	3 967	7 801	6 289		720	33		1 058	314		20 182



Réseau Ignace-Education

Année scolaire 2014/2015

Conseil d'administration de l'Association Ignace de Loyola-Education

Membre de droit	Jean-Yves Grenet, s.j.	Provincial de France de la Compagnie de Jésus
Président	Thierry Lamboley, s.j.	Délégué du Provincial - Compagnie de Jésus
Secrétaire	Christian Prenat	Chef d'établissement Région Centre
Trésorier	André Ferras	Équipe Nationale de Tutelle
Membre élu	François Hancy	Président Association propriétaire – Région Sud
Membre élu	Michel Garot	Chef d'établissement – Région Sud
Membre élu	Géraldine Micol	Chef d'établissement – Région Centre
Membre coopté	Laurent Poupert	Chef d'établissement – Région Nord
Membre invité	Marie-Christine Niobey	Directrice du CEP-Ignatien
Membre invité	Bruno Tessier	Responsable de l'Équipe Nationale de Tutelle

Équipe Nationale de Tutelle – Conseil de Tutelle

Responsable	Bruno Tessier
Délégué du Provincial aux établissements scolaires	Thierry Lamboley, s.j.
Membre	Georges Daniel
Membre	André Ferras
Membre	Alexandra Boissé
Membre	Daniel Casadebaig
Membre	Philippe Lesieur

Au Service des Établissements

Centre de Formation	CEP-Ignatien	Directrice : Marie-Christine Niobey Secrétaire : Dominique Alcindor
Réseau européen	JECSE	Présidente : Marie-Thérèse Michel
Immobilier scolaire	Établissements scolaires jésuites	Représentant de la Compagnie : Jean-Gabriel Prieur

Chefs d'établissement

	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	VILLE	SECONDAIRE	PRIMAIRE
SUD	Le Caousou Saint-Joseph-de-Tivoli Provence Saintt-Joseph	Toulouse Bordeaux Marseille Avignon	Olivier Surel Bonita Dubreuil P. Pascal Sevez, s.j. Michel Garot	Danièle Granry Martine Cantini Sylvie Rebourcet
CENTRE	Le Marais Sainte-Thérèse L'A.F.E.P Saint-Michel ► Site Sévigné Sainte-Marie La Grand'Grange Fénelon-La Trinité Centre Saint-Marc - LP Saint-Marc - Lycée Saint-Marc - Collège Saint-Marc - Collège Saint-Louis - Éc. du Sacré-Coeur - École Sainte-Ursule	Saint-Étienne - - Saint-Chamond Lyon Lyon - - - - - -	Bernard Lassablière Antoine Martin Christian Cantegrit Astrid Bailo Eric Mauduit Jean-Philippe Gourvès Christian Prenat (DG) Pascale Masson Pascale Masson Agnès Moulin Jérôme Widemann	M-L. Jacquet A. Dusson-Peyrache B. Nemoz Géraldine Micol Alexandra Perret
NORD	La Providence Saint-Louis-de-Gonzague Saint-Joseph École Sainte-Geneviève	Amiens Paris Reims Versailles	Marc Sarrail Laurent Poupart P. FX Boca, s.j. Jean-Noël Dargnies	Philippe Lesieur Françoise Llanos A. Martin Gatinois

Présidents des Associations et Représentants de la Tutelle

	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	VILLE	CA ASSOCIATIONS RESPONSABLES		AS PROPRIÉTAIRE
			PRÉSIDENT	REPRÉSENTANT TUTELLE	PRÉSIDENT
S U D	Le Caousou Saint-Joseph-de-Tivoli Provence Saint-Joseph	Toulouse Bordeaux Marseille Avignon	Christophe Courtade Jean-Bernard Dewitte Jean-Pierre Matthieu Hervé Duriez	Jérôme Gué, s.j. Pierre Salembier, s.j. Alain Feuvrier s.j. Thierry Lamboley s.j.	Daniel Dejean Christian Chevalier François Hancy Jean-Marie Roux
C E N T R E	Le Marais Sainte Thérèse L'A.F.E.P Saint-Michel Sainte-Marie La Grand'Grange Fénelon-La Trinité Centre Saint-Marc	Saint-Étienne - - Saint Chamond Lyon -	Gérard Basson Bernard Mathevon Jean Verney-Carron Olivier Sapet Laurence Demotz Bertrand Roussel	Hugues Deletraz, s.j. Hugues Deletraz, s.j. Thang Nguon, s.j. Olivier de Framond, s.j. Georges Claret Michel Joseph, s.j.	Jean-Claude Le Petit - - Jacques Petit Dominique Salichon Bernard Terreux
N O R D	La Providence Saint-Louis-de-Gonzague Saint-Joseph École Sainte-Geneviève	Amiens Paris Reims Versailles	Béatrice de Villeneuve Olivier Deren Céline Songy Axelle Camus	André Ferras S. Cariou-Charton, s.j. Charles Hervieux, s.j. Dominique Salin, s.j.	Jean-Pierre Bondois Louis de Vulpillières Benoit Léon-Dufour Bruno Flichy

Quelques rappels historiques (source Dominique Salin s.j.)

1^{er} établissement en 1548 à Messine.

À la mort de saint Ignace, en 1556 : 40 collèges dans le monde entier, y compris en Amérique latine et en Inde.

En 1773, lorsque la Compagnie de Jésus fut supprimée par le Pape à la veille de la Révolution française, on comptait dans le monde près de 900 collèges (dont 90 en France).

À l'origine, les Jésuites ne se destinaient nullement à être des pédagogues, mais des guides spirituels, des prêtres qui invitaient les gens à faire une expérience personnelle.

Ce qui a immédiatement caractérisé leur pédagogie, c'est d'une part, la large place accordée à l'expérience personnelle des élèves, à l'expérimentation, aux travaux pratiques, bref à l'activité des élèves et d'autre part le fait qu'elle ne se limite nullement au strict apprentissage des connaissances, mais qu'elle soit indissociable d'une vision globale de l'Homme, d'une vision spirituelle, mystique.

L'invention de l'enseignement secondaire

Les premiers Jésuites n'ont pas inventé de toutes pièces le modèle de l'enseignement secondaire. Ils se sont fortement inspirés du système du collège Montaigu qu'ils avaient connu, lorsqu'ils étaient étudiants à Paris, alors même qu'ils ne pensaient pas encore à fonder un ordre religieux.

L'innovation généralisée par les Jésuites a consisté d'abord à regrouper les élèves par niveaux de connaissances dans ce qu'on a appelé les « classes », de la sixième à la première.

De la sixième à la troisième, on les appelait classes de grammaire, parce qu'on y apprenait à lire, à écrire et à parler le latin, et souvent le grec (on y étudiait secondairement les sciences).

La classe de seconde s'appelait classe d'humanités, parce qu'on y étudiait plus spécifiquement la littérature (latine et grecque), pour comprendre ce que sont l'Homme, l'humanité, la culture (la nouvelle culture « humaniste »).

La classe de première s'appelait classe de rhétorique parce qu'on s'entraînait plus spécifiquement à l'expression orale et écrite, à l'école des grands maîtres de la prose, de la poésie et de l'éloquence de l'Antiquité.

L'élève pouvait ensuite accéder à ce que nous appelons aujourd'hui l'enseignement supérieur. En France, les collèges des grandes villes pouvaient comporter, outre le cursus du secondaire, une faculté de philosophie et une faculté de théologie.

L'effectif des classes était souvent très nombreux : autour d'une centaine d'élèves, sous l'autorité d'un régent.

L'autre innovation fondamentale a consisté à créer un temps scolaire fixe, rythmé par la variété et la succession des matières et des apprentissages : un temps pour chaque discipline, pour le cours magistral, pour les exercices pratiques, pour apprendre les leçons, pour rédiger les devoirs, pour réciter les leçons, temps pour corriger les devoirs : ce que nous appelons aujourd'hui « l'horaire scolaire ».

Une troisième innovation enfin a consisté à étalonner la réussite des élèves par le système des notes, en chiffres ou en lettres.

Cette innovation était en réalité une importation : les Jésuites ont importé en Europe, par l'intermédiaire de leurs premiers missionnaires, le système d'évaluation que les Chinois avaient mis au point pour les concours au mandarinat. Ce système général a connu immédiatement un immense succès. Il a été adopté par les nouveaux ordres religieux enseignants, les Oratoriens, par exemple, créés au siècle suivant par le cardinal de Bérulle. Il a été entériné après la Révolution par le lycée napoléonien. Cette organisation a aujourd'hui un caractère d'évidence ; elle fait partie de notre patrimoine culturel. En sorte que l'on peut dire que l'essentiel de la pédagogie des Jésuites est devenu bien commun du système éducatif moderne (en attendant ce que réserve la révolution informatique).



Jésuites

de la Province de France